

d'entreprise, d'industrie ou de service dont il s'agissait. Dans le cas des travailleurs autonomes, on demandait le nom de l'entreprise et le genre d'activité. Comme on a utilisé une classification révisée des activités économiques (voir *Classification des activités économiques*, n° 12-501F au catalogue), il a fallu faire des totalisations spéciales pour permettre la comparaison entre les données de 1971 et celles de 1961. Les établissements appartenant au gouvernement et gérés par lui, dont l'activité principale relève d'autres secteurs comme les transports, les communications (Postes comprises), la vente d'alcools, les services de santé et d'enseignement, ont été classés dans ces branches plutôt que dans l'administration publique. La division «administration publique et défense» comprend les établissements dont l'activité principale consiste, par exemple, dans l'adoption des lois, l'administration de la justice, la perception des deniers publics et la défense.

Le tableau 8.9 indique le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus faisant partie de la population active, par sexe et par grand groupe d'activité économique, pour 1961 et 1971. Deux changements notables apparaissent clairement: la croissance rapide du secteur tertiaire ou secteur des services et l'accroissement de l'activité féminine. De 1961 à 1971, le nombre d'actifs dans le secteur primaire a diminué de 174,335 (20%), tandis que le secteur tertiaire affiche une augmentation de 1,398,091 (39%); les effectifs du secteur secondaire (industrie manufacturière et construction) ont augmenté de 22% au cours de la décennie. Le nombre de femmes actives s'est accru pour passer de 1,766,332 en 1961 à 2,961,210 en 1971, des augmentations ayant été enregistrées dans tous les secteurs, mais particulièrement dans celui des services (71%).

Le tableau 8.10 présente la répartition provinciale des principaux secteurs d'activité économique. Le nombre d'actifs du secteur primaire a diminué dans toutes les provinces sauf en Colombie-Britannique (où il a augmenté de 24%), et plus particulièrement au Québec (baisse de 139%); même en Saskatchewan, où le secteur primaire occupe encore 32% de la population active, la baisse a été de 13%. En Ontario, par contre, 6% seulement des actifs se situent dans le secteur primaire.

Le secteur secondaire justifiait de 29% de la population active du Canada en 1961 et de 28% en 1971; dans la plupart des provinces, de 18 à 25% des actifs se situaient dans ce secteur. Au Québec et en Ontario, 32% et 33% respectivement de la population active était occupée dans l'industrie manufacturière et la construction, tandis qu'en Saskatchewan la proportion n'était que de 11%.

On a déjà signalé la croissance qui s'est produite dans le secteur tertiaire ou secteur des services. Après 1961, le nombre et la proportion des actifs dans ce secteur ont augmenté dans toutes les provinces; l'Île-du-Prince-Édouard entre autres comptait 61% de sa population active en 1971 contre 50% en 1961. La proportion a également varié considérablement au Québec, où elle est passée de 54% à 62%. Dans l'ensemble, c'est la Nouvelle-Écosse (68%) et la Colombie-Britannique (67%) qui venaient en tête avec plus des deux tiers de leur population active dans le secteur des services.

Profession selon le sexe. La «profession», au recensement de 1971, a été déterminée au moyen de trois questions qui résumaient le genre de travail effectué par le répondant au cours de la semaine précédant le recensement. On a demandé aux personnes qui n'étaient pas occupées durant la semaine de référence de fournir des renseignements analogues sur le travail accompli pendant leur période de travail la plus longue depuis le 1^{er} janvier 1970. La classification utilisée est fondée sur la Classification canadienne descriptive des professions de 1971 (voir *Classification des professions*, Recensement du Canada 1971, Vol. I, n° 12-536F au catalogue).

Les renseignements qui se trouvent au tableau 8.11 présentent un grand intérêt du point de vue social; il s'agit de données sur les professions exercées en 1970 par les hommes et les femmes possédant des grades universitaires. Les 20 «principales professions» figurent pour 56% des hommes et 65% des femmes qui étaient diplômés et qui travaillaient. Bien qu'il s'agisse de données sur la